

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI



HUIT PAGES



LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 15, rue Visconti, Paris VI^e, de 5 h. à 7 h.

ABONNEMENTS

Trois mois 1.50 — Six mois, 3 fr. — Un an, 6 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 4 fr. — Un an, 8 fr.

SOMMAIRE

Grève générale ou Grèves générales. — BRACKE.
Législation de classe. — Charles VÉRECQUE.
Le Vote des huit heures pour les mines. —
C. BONNIER.
Le Syndicalisme universitaire. — A. REVEL.
Au Jour le Jour. — Paul GRADOS.
Les deux bluffs. — Ch. RAPPOPORT.
A propos du Lock-out de Vallauris. — L.
MAFFERT.
Aux Travailleurs des champs. — MOULIN.
L'Opération blanche. — XXX.
Vers la Victoire. — Ch. DUMAS.
Le Répertoire capitaliste. — VICTOR MAGE.
L'Action sociale à l'Intérieur et à l'Extérieur.
La Presse Corporative.
La Presse Socialiste.

Nouvelle Année

En inscrivant, au titre de notre journal-revue, les mots : Troisième année, nous tenons à remercier nos lecteurs et amis de la fidélité avec laquelle ils ont tenu à s'associer à notre œuvre.

Nous connaissons leurs vœux, qui sont les nôtres : c'est que, par sa conscience de classe, par sa solidarité, par son désir d'action, le prolétariat, avec lequel le Parti Socialiste ne fait qu'un, s'organise de plus en plus et se rapproche de son émancipation définitive par la prise du pouvoir.

GRÈVE GÉNÉRALE OU GRÈVES GÉNÉRALES

Je rappelais dernièrement ici la résolution du Congrès tenu à Lille, en 1904, par le Parti socialiste de France, à la veille du Congrès international d'Amsterdam, définissant la portée et le rôle de la « Grève générale ».

La brochure de Rosa Luxemburg, sur *La grève en masse*, dont la traduction est donnée en feuilleton dans le *Socialiste*, contient un historique des mouvements de grève générale en Russie, qui permet de comparer aux faits cette définition d'apparence théorique.

Les faits confirment la conception unanimement exprimée du Parti socialiste de France d'alors. Et il n'est pas douteux que si, au lieu de se tenir en 1904, le Congrès d'Amsterdam avait été tenu en 1906, au lendemain de la grande période révolutionnaire russe, la leçon des événements aurait amené l'Internationale à prendre sur la grève générale une résolution qui, dans son fond, sinon dans ses

termes, aurait coïncidé avec la résolution de Lille.

Qu'y a-t-il de commun, à travers les différences d'expression ou de point de vue, entre la brochure de Rosa Luxemburg, la résolution de Lille et celle de Toulouse, pour ce qui touche à la « Grève générale » ?

Ceci : que les mouvements de grève, tirant leur caractère de généralité de la solidarité de classe du prolétariat, dépassant par leur signification, la revendication corporative, vis-à-vis d'un patron ou d'un groupe patronal, sont dans l'arsenal de la classe ouvrière, pour sa lutte révolutionnaire.

De toute manière, c'en est fini de « la grève générale » opposée à la révolution, faisant « l'économie de la révolution », dressant contre la bourgeoisie les seuls « bras croisés » des travailleurs, triomphant de la société capitaliste par « l'inertie ouvrière ».

C'est là ce que les anarchistes présentaient comme le moyen d'en finir avec l'oppression bourgeoise, avec le salariat.

Mais, condamnée déjà par les arguments logiques de l'Internationale socialiste, cette conception a été plus condamnée encore, définitivement, par l'expérience des dernières années, non seulement celle de la Russie, mais celle des autres pays.

Sans doute, on la retrouve encore dans les cerveaux ou dans la bouche de certains arriérés, qui sont contents d'en entendre ou d'en proférer la formule.

Par une réaction presque nécessaire, beaucoup en sont, au contraire, arrivés à ne pouvoir tolérer seulement le rapprochement de ces deux mots « grève générale ».

Mais, qu'on dise grève générale ou grève en masse, on entend toujours que la cessation du travail a, dans son origine, où prend, dans son cours, une portée extérieure et, l'on peut dire, supérieure à elle-même.

Or, ce n'est pas dans la grève elle-même, si « généralisée » qu'elle soit, numériquement ou géographiquement, que réside cette signification.

Le dernier refuge du « grève-généraliste » a été d'inventer la locution de « grève générale expropriatrice » qui n'a pas de sens concevable, puisque l'action d'« expropriation » ne saurait être dans le fait de refuser le travail.

La grève est une arme naturelle au travailleur. Ce qui lui donne sa portée et son efficacité, c'est, d'une part, le degré d'organisation du prolétariat, et, d'autre part, l'acuité et la netteté qu'a prise la lutte de classe.

Or, toute lutte de classe, selon la parole de Karl Marx, est une lutte politique.

D'où l'absurdité d'une idée qui met la grève, soi-disant « économique », en oppo-

sition avec l'action politique du prolétariat.

La grève générale étrangère ou contraire à la politique, quand c'est pour la conquête de l'instrument politique qu'est le suffrage universel qu'elle s'est produite en Belgique, en Autriche : quand c'est à la conquête des droits politiques qu'elle tendait et qu'elle aboutissait en Russie ; quand sa force consiste précisément à mettre le travailleur devant l'organisation politique du capitalisme, l'Etat !

C'est dans l'action politique, dans la révolution — avec laquelle on prétend la mettre en contradiction — que la grève généralisée ou générale puise son énergie et son intérêt, comme c'est à la révolution, à l'action politique qu'ont apporté leur impulsion les grèves générales.

Car « grève générale » a un pluriel. On dit : la grève, comme on dit : le fusil. C'est un engin entr'autres, qui ne peut avoir son effet qu'aux mains d'un prolétariat éduqué, conscient et organisé.

BRACKE

Législation de Classe

Pendant toute sa Révolution, la bourgeoisie n'a pas eu seulement à lutter contre ceux qu'elle avait derrière elle, prêtres et nobles ; elle a eu aussi, et surtout, à lutter contre ceux qu'elle avait devant elle, prolétaires des villes et des campagnes, dont elle entendait déjà les réclamations ou dont elle voulait, pour l'avenir, arrêter toute velléité d'indépendance ou d'émancipation. En même temps qu'elle décréait la liberté du commerce et de l'industrie, elle forgeait des lois d'exception — lois d'oppression et d'exploitation — contre les ouvriers.

La classe bourgeoise commença par dépouiller les travailleurs de tous droits politiques ; les associations ouvrières et les coalitions ouvrières furent interdites sous les peines les plus sévères ; il fut déclaré, par le vote de l'article 1781 du Code civil, qu'en fait de salaire, le maître serait cru sur son affirmation. Le régime de la prostitution fut imposé aux travailleurs par l'obligation du livret, cette mise en carte de la classe ouvrière, selon l'expression de Jules Guesde. A Paris, et dans certaines autres grandes villes, les travailleurs, pour se procurer une place, furent obligés de présenter, en vertu de règlements de police, un bulletin du bureau de placement.

La liste serait interminable des mesures liberticides inspirées par l'intérêt de classe des nouveaux maîtres en possession de l'Etat. Cette législation dirigée contre toute une classe, la classe ouvrière, c'est-à-dire la classe la plus utile et la plus pauvre, s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Aujourd'hui encore, les travailleurs n'ont pas le droit de former un syndicat sans

en avertir l'Autorité, en donnant le nom des administrateurs; de fonder un journal sans en avertir l'Autorité, en donnant le nom du gérant, etc. Il y a peu de mois, ils n'avaient pas le droit de tenir une réunion publique sans en avertir l'Autorité, en donnant le nom des organisateurs. Tous les mouvements de la classe ouvrière sont surveillés, guidés et souvent arrêtés par les lois.

Les institutions fondamentales de la société bourgeoise, en France, sont mises sous la sauvegarde de dix Codes et de diverses lois complémentaires : Code civil, Code de procédure civile, Code de commerce, Code d'instruction criminelle, Code forestier et Code pénal. Le Code civil mérite une mention spéciale. C'est le Code de la propriété. Il est, d'après Engels, « une géniale adaptation de l'ancienne loi romaine aux conditions du capitalisme moderne; il est une expression presque parfaite des relations économiques correspondant au moment économique que Marx nomme la production des marchandises; si géniale, que ce Code de la France révolutionnaire sert de modèle pour les réformes des lois sur la propriété, dans tous les pays, sans en excepter l'Angleterre. » (1).

Un écrivain bourgeois, M. André Lichtemberger, dit lui-même : « Il n'est rien de plus conservateur que les prescriptions du Code civil, terme final de l'activité révolutionnaire en matière de propriété. » Cet écrivain considère encore que la théorie qu'il défend est « beaucoup plus conservatrice que celle de la plupart des philosophes de l'ancien régime. » (2). Labriola a proclamé une grande vérité en écrivant que le Code civil « est le Livre d'or de la société qui produit et vend des marchandises. » (3). Aussi, toucher à la propriété devient-il un crime sévèrement puni : « La propriété, dit Paul Lafargue, est toujours féroce et sanguinaire; dans les pays très chrétiens et très philanthropes, tout récemment encore, les voleurs étaient pendus après avoir été préalablement torturés, quand on en avait le temps. Les faussaires de billets de banque étaient, il n'y a pas longtemps, condamnés à mort en Angleterre; dans tous les pays civilisés ils sont punis des travaux forcés à perpétuité. Le sang des hécatombes de juin 1848 et de mai 1871 fut versé sur l'autel de la propriété. » (4).

C'est par milliers que, depuis un peu plus d'un siècle, l'impitoyable justice bourgeoise a poursuivi les atteintes à la propriété capitaliste et à l'ordre social. La société capitaliste, qui enlève leurs richesses aux travailleurs, leur fait un crime de ne pas être propriétaires. Les magistrats de classe, civils et militaires, sont chargés d'appliquer les lois, de punir ceux qui touchent aux bases bourgeoises de la société. Descendants de puissants et de possédants, ils sont aux ordres des puissants et des possédants. La justice — du moins ce qu'on nomme telle — n'a de précautions, de prudence que pour eux; elle n'a de rigueur que pour les faibles, les petits, les prolétaires. Ses filets s'ouvrent pour laisser échapper les gros voleurs de la finance et du patronat, les détresseurs du travail ouvrier, les râfleurs de l'épargne populaire, les spéculateurs des sucres, des charbons ou des blés.

Chaque année, depuis la Révolution, des milliers de prolétaires sont pourchassés et emprisonnés, coupables seulement de ne pas avoir de pain ou d'asile, coupables de ne pas être exploités dans les ateliers capitalistes. La bourgeoisie a repris, complété et augmenté les lois sur la mendicité et le vagabondage

promulguées par l'ancien régime. Tous les ans, sous prétexte d'atteintes à la liberté du travail, des centaines de travailleurs en grève sont condamnés. Les tribunaux civils et militaires condamnent toujours des prolétaires coupables de s'élever contre les vexations et les rigueurs d'une société marâtre. Les prisons et les bagnes regorgent toujours de prolétaires, de militants et d'orateurs coupables d'avoir rêvé d'instaurer, sur les ruines du régime social actuel, un autre régime où le bonheur et la liberté pour tous ne seront point des mots creux, vides de sens ou de réalité.

Un peu plus d'un siècle a été employé pour asseoir le régime capitaliste et le défendre contre les coups de la classe ouvrière. Même les lois qui semblent favoriser les travailleurs n'ont été dictées que par les intérêts capitalistes ou n'ont été mises en pratique qu'à la condition qu'elles servent ces intérêts ou ne les compromettent pas. Et pour faire ces lois, qui constituent des réformes, il faut parfois des révolutions. Les lois ne sont pas faites pour les riches, dit le dicton populaire. C'est vrai. Dans sa simplicité, le dicton constate le caractère de classe que reflètent toutes les lois. La Loi, avec une majuscule, est la consécration de la force. C'est la bourgeoisie qui en dispose — et qui sait en user et en abuser.

Charles VÉRECQUE.



Le vote des huit heures pour les mines

Comme tout le faisait prévoir, la loi des huit heures pour les mines est enfin votée en Angleterre et, quoiqu'elle ne soit pas entièrement satisfaisante au point de vue syndical, on ne peut que souscrire aux paroles d'un représentant ouvrier au Parlement anglais : « Quoique les mineurs n'aient pas peur de la lutte, ils ont l'esprit pratique, et lorsqu'ils sont résolus à combattre, ils choisissent leur terrain et leurs armes. Après avoir attendu si longtemps, au moment où ils désespéraient presque du vote de la loi, la Fédération des mineurs ne veut pas courir le risque de la faire échouer. »

Lorsque le projet de loi a été présenté, après être passé pour les longues formalités de la procédure parlementaire, à la Chambre des Lords, elle a été acceptée par cette dernière. Comme le disait dernièrement le chef de l'opposition conservatrice, les Lords ne pouvaient pas risquer d'ameuter contre eux une fédération aussi puissante que celle des mineurs, surtout dans les circonstances actuelles. En effet, il se peut que le gouvernement libéral, fatigué ou prétendant l'être, de voir rejeter les uns après les autres tous ses projets de loi (entre autres ceux sur l'éducation et sur les boissons), veuille dans un avenir prochain réformer la Chambre des Lords. Or, les leaders du parti conservateur ne voudraient pas s'aliéner les ouvriers dans cette lutte imminente.

Cependant, fidèles à leurs idées capitalistes, les Lords ont diminué le plus possible les bénéfices de la loi pour les ouvriers mineurs. Le projet du gouvernement libéral comprenait huit heures, y compris la montée et la descente, ce qui ferait six heures environ de travail dans la mine (from bank to bank). Les Lords acceptent les huit heures, mais sans y comprendre la montée et la descente. De plus, ils veulent retarder d'un an l'application de la loi, la remettre au 1^{er} juillet 1910, au lieu de la même date en 1909.

Refuser la loi telle qu'elle leur revenait, mutilée et gâtée, c'était ce que Keir Hardie conseillait aux députés mineurs. Mais il faut savoir que lorsqu'une loi est rejetée par la Chambre des Lords, c'est comme si elle n'existait plus durant toute la législature. Si l'on veut la re-

présenter, il faut la faire repasser par tous les degrés ou stages parlementaires. On comprend que les mineurs aient accepté, comme l'a dit leur député Enoch Edwards, le principe, le mécanisme de la loi, tout en se réservant le droit de l'améliorer dans la suite.

Il est temps d'aboutir, en effet, parce que les mineurs sont fatigués de leurs efforts de tant d'années. Ils n'ont pas eu seulement à lutter contre les patrons, contre le Parlement, contre l'indifférence du public, mais — ce qui est plus amer — contre certaines fractions du prolétariat ouvrier. Il faut se rappeler que les plus grands ennemis de la journée de huit heures en Angleterre ont été les mineurs du Northumberland et de Durham. Par leurs délégués, ils ont lutté autant qu'ils ont pu contre l'adoption de la loi, et cela parce qu'ils travaillaient eux-mêmes moins de huit heures, en faisant faire le surplus par des enfants. Ce n'est que tout dernièrement qu'ils ont compris la réprobation universelle qui allait les accabler, réprobation qu'un conservateur, Lord Randolph Churchill, avait jadis exprimée en termes véhéments à la Chambre des Communes. Ce qui prouve que les plus grands ennemis des réformes ouvrières sont les ouvriers eux-mêmes.

La loi, telle qu'elle est acceptée aujourd'hui, comprend donc l'établissement de la journée de huit heures dans les mines, plus le temps nécessaire pour la descente et la remontée. L'auteur de cette loi, M. Herbert Gladstone, avait proposé de n'accepter cette condition que pendant cinq ans, mais les Lords ont insisté pour qu'elle fût permanente. Le Gouvernement a cédé, mais il s'est réservé le droit au bout de cinq ans de proposer l'inclusion dans la journée de travail de ces heures supplémentaires.

Quoi qu'il en soit, c'est un grand pas fait que cette acceptation par les conservateurs de la réduction des heures de travail : c'est le résultat de l'agitation faite autour de cette question depuis le Congrès de Paris, et c'est une victoire internationale pour toute la corporation des mineurs. De plus, tout le prolétariat bénéficiera tôt ou tard de cette mesure, car, si les mineurs ont gagné leur cause, les autres métiers profiteront de cette victoire et passeront par la brèche, et la réduction de la journée de travail deviendra un fait accompli.

C. BONNIER.



Le Syndicalisme universitaire

Le récent conflit qui a mis aux prises les instituteurs de Maine-et-Loire et le gouvernement, a ramené l'attention sur le syndicalisme universitaire. Dans notre pays, où les hommes et les choses vont si vite, on commençait à perdre le souvenir des incidents retentissants à la suite desquels notre camarade Nègre fut révoqué.

On aurait cependant tort de croire que le mouvement syndical dans l'université est en recul. Il progresse incessamment. Les élections de l'an dernier au Conseil départemental se terminèrent par la victoire des syndicalistes dans un grand nombre de départements. Les votes de sympathie émis par les Amicales en faveur de Nègre et de Roux-Costadau marquèrent une nouvelle étape. Dans des groupements corporatifs dont il semblait impossible de secouer l'apathie, nous avons assisté à une magnifique floraison d'idées, à un superbe et reconfortant réveil. Que le statut bâtarde déposé par le gouvernement soit ou non adopté, le syndicalisme universitaire l'emportera à bref délai.

Mais les instituteurs ont renoncé à la méthode brutale. Ils poursuivent sans bruit leur campagne méthodique de propagande, évitant de heurter trop violemment l'opinion publique, soucieux de montrer par leur sagesse, leur

(1) Engels : *Religion, Philosophie et Socialisme*, page 77, Ed. Jacques, Paris.

(2) Lichtemberger : *Le Socialisme et la Révolution française*, pages 285 et 297, Alcan, Paris.

(3) Labriola : *Essais sur la conception matérialiste de l'Histoire*, page 210, Giard et Brière, Paris.

(4) Paul Lafargue : *La Propriété*, page 269, Delagrave, Paris.

Au Jour le Jour



modération, leur dignité, qu'ils sont capables de de gérer leurs intérêts et de prendre rang dans l'armée ouvrière.

Car ils se proposent toujours d'adhérer aux Bourses du Travail et à la C. G. T. Pour resserrer les liens qui les unissent au prolétariat, pour connaître les revendications de la classe ouvrière organisée, pour adapter leur enseignement à ses besoins, ils savent que c'est dans les Bourses du Travail, où se relient toutes organisations corporatives, qu'ils doivent aller. Prolétaires par leurs origines et leurs fonctions, à la merci de toutes les ingérences politiques, sacrifiés trop souvent aux tyranneaux de village et à l'arbitraire administratif, ils ne veulent pas rester en marge du prolétariat. Ils entreront à la C. G. T. Seul, le syndicalisme anarchiste, qui vient de triompher encore à Marseille, les empêche de le faire dès ce jour. Qu'on le veuille ou non, en effet, grâce à la minorité bruyante de la rue Grange aux Belles, la C. G. T. apparaît, aux yeux de la masse, comme un repaire d'anarchistes, de saboteurs, d'antipatriotes où l'on s'occupe de tout, excepté de syndicalisme.

On ignore généralement dans nos bourgades que le syndicalisme anarchiste est fortement battu en brèche à l'intérieur même de la C. G. T. Malgré les efforts de Victor Renard, de Niel, de Guérard, de Latapie, pour ramener la direction des syndicats français dans la voie de l'Internationale, un fait domine : la prépondérance des anarchistes dans le bureau confédéral, la propagande faite par eux dans toute la France, au nom des syndiqués, en faveur de la grève générale, de l'action directe, de l'antimilitarisme.

L'opinion publique, si souvent indifférente, ne verrait pas sans appréhension, les instituteurs entrer à la C. G. T. Et les instituteurs doivent tenir compte de cet état d'esprit. Au moment où la réaction tente contre l'école laïque le plus audacieux et le plus perfide assaut, ce serait folie aux primaires de s'aliéner la confiance de ceux-là même qu'ils doivent gagner à l'émancipation ouvrière et de donner un semblant de raison à la campagne dirigée contre eux.

C'est donc par la faute des syndicalistes-révolutionnaires que les instituteurs n'adhèrent pas encore à la C. G. T. Leurs intempérances de langage, leurs paradoxes, leurs imprudences entravent, du côté de l'école primaire comme ailleurs, le recrutement syndical.

Nous savons bien que les anarchistes ne s'en plaindront pas. Nous n'avons pas oublié en effet, qu'ils songèrent à interdire aux instituteurs l'entrée des Bourses du travail. Des compagnons de marque se rencontrèrent avec le très clérical M. Barrès pour cribler de leurs sarcasmes les "maîtres Aliborons". S'ils n'avaient pas assez d'ironie à l'égard des "petits pédants" de l'enseignement, c'est qu'ils craignaient que les instituteurs syndiqués ne viennent à la C. G. T. renforcer les militants qui résistent à l'anarchie.

Et leurs craintes étaient sans aucun doute fondées...

André REVEL.

Souscription pour le "SOCIALISME"

Ainsi que nous l'avons exposé, le tarif antérieurement établi pour l'abonnement à notre Journal-Revue a dû être augmenté pour couvrir les dépenses de notre publication. De plus, cet ancien tarif a été cause d'un déficit qui est déjà en partie couvert par les souscriptions que nous avons reçues. Nous faisons appel aux amis du Socialisme pour couvrir complètement ce déficit par des souscriptions et par de nouveaux abonnements.

Un reçu du montant de la souscription sera envoyé à chaque souscripteur.

Adresser les fonds par mandats ou bons de poste, à l'Administrateur-délégué du Socialisme, 15, rue Visconti, Paris-VI^e.

L'Ad-mi-nis-tra-tion

Un soldat qui faisait son service au Tonkin devait recevoir de l'autorité militaire une somme de 25 francs. Il meurt. Son père réclame le versement de la somme — laquelle a été versée à la Caisse des dépôts et consignations.

Il lui fallut dépenser 23 francs 73 centimes en frais de recouvrement. Si la créance ne s'était élevée qu'à un louis, c'est lui qui devenait redevable envers le fisc!

L'Habit et le Moine

Vlan! l'affaire est dans le sac.

Le président vénézuélien Castro vient d'être culbuté. Aussitôt tout s'arrange : traités de navigation, commerce des bestiaux, litiges douaniers, etc., etc... La preuve que tout va bien, c'est que la Compagnie américaine des asphaltes des Barmudes « a rouvert ses bureaux à Caracas ».

C'est ça généralement qu'on appelle des révolutions politiques. Le terme pourrait être mieux choisi, la cause fondamentale résidant, comme on vient de le voir, dans des luttes d'intérêts industriels ou financiers. Mais sans doute, là-bas comme ici, les énergumènes qui conduisent la dissimulation cette origine prosaïque par des appels vibrants à certains « principes » plus ou moins éternels, démocratiques ou nationaux... et le bon populo marche là-bas comme ici!

Les deux Congo

« C'est un vrai paradis que le Congo, disent les uns,

— C'est le pire des enfers », disent les autres. Lesquels doit-on croire?... un « observateur sévère, mais loyal » fait savoir au *Temps* que que les deux opinions sont également fondées : cela dépend uniquement des régions visitées. « de l'itinéraire suivi ».

Et le sus-dit observateur explique qu'il y a « deux Congo » : l'un administratif, militaire, commerçant, où l'on vit parfaitement heureux; l'autre livré sans défense aux appétits capitalistes, contraint de travailler pour procurer bonheur et richesse à son frère civilisé.

Comme l'Europe, quoi!

L'aspect de nos cités industrielles est exactement le même; suivant qu'on explore les quartiers riches ou les faubourgs ouvriers, on se croit au séjour des élus ou bien à l'enfer des damnés.

Lèse-Majesté

Certain sous-ordre du suave Biétry et du noble Maurras, s'est permis de bousculer un peu brutalement notre Falière nationale.

« Attentat, complot », disent les journaux blocards.

— « Machination clémenciste », répondent les feuilles de choux patriotardes.

Action directe, dirions-nous, si nous voulions être un peu méchants.

En réalité, cette manifestation stupide et grotesque ne prouve rien, ne signifie rien... sinon que les excitations des « partisans de l'ordre » poussent quelquefois leurs victimes aux pires excès.

Mais voyez d'autre part comme ces gens-là renseignent bien les lecteurs! Dans le numéro de la *Patrie* où l'ex-lanternier Rochefort prétend que la police a fourré des cartes de syndicats jaunes dans les poches de l'agresseur, on trouve une interview du Premier jaune de France affirmant que le pauvre bougre est un de ses agents les plus actifs et les plus dévoués.

Le radicalisme a beau faire : il ne détient pas le monopole de « l'incohérence » politique...

La Science subversive

Un médecin anglais a découvert que les erreurs de transmission commises par les télégraphistes proviennent d'une fatigue nerveuse occasionnée par le surmenage : c'est une « névrose professionnelle », dit-il.

Point n'était besoin d'études médicales pour aboutir à cette conclusion. Nous en avons des exemples journaliers dans la plupart des branches

de l'activité humaine. Seulement l'homme de la science, tout en reconnaissant que le repos hebdomadaire des opérateurs « paraît évidemment être le remède le plus approprié », voudrait trouver un remède en dehors de celui-là.

Nous nous permettrons très humblement — en nous excusant de cette liberté grande prise à son égard — d'indiquer la *journée de huit heures*... en attendant mieux.

Il n'en est pas moins intéressant de relever cette opinion désintéressée à coup sûr, d'après laquelle on peut assimiler les effets produits sur l'organisme par le surtravail à ceux d'une maladie proprement dite.

En voulez-vous des... rubans

Le *Rappel*, organe combiste, a calculé que du 1^{er} janvier au 30 novembre de l'année courante, 7,260 décorations furent distribuées dans le seul département de la Seine — soit 22 par jour.

Nous savions déjà que nos ministres sont gens très occupés; mais nous n'avions jamais pensé que le placement des échantillons de mercerie les absorbât à ce point-là.

Pour peu que ça continue, les citoyens non décorés se feront remarquer tout autant — sinon davantage — qu'autrefois ceux qui l'étaient.

Les grands principes.

Le sultan du Maroc a fait emprisonner un certain Moulai Mahamed, considéré comme « rebelle », qui est d'ailleurs son frère; en outre, on a confisqué les biens du délinquant.

Ces barbares ont sur la propriété des idées quelque peu semblables à celles des Européens de l'ancien régime — et fort différentes en tous cas de celles qui ont cours en pays capitaliste. Ils n'admettraient pas, par exemple, qu'un homme qui s'est enrichi dans mainte affaire plus ou moins panamiste fût quitte envers la justice avec l'emprisonnement; il lui ferait rendre gorge, comme on procédait jadis à l'égard des surintendants des finances quand leur fortune devenait par trop considérable.

La bourgeoisie a changé tout cela. Elle a fait de la propriété — bien ou mal acquise — le plus inviolable et plus sacro-saint de tous les droits. Et c'est peut-être pour inculquer ce grand « principe » aux tribus marocaines qu'on est allé naguère expérimenter sur elles les nouvelles mitrailleuses automobiles...

Leçon de choses.

« Ce n'est pas une des moindres attractions, surtout pour une grande foule, que le spectacle des machines en mouvement qui, sous les yeux du public, travaillent automatiquement l'acier ou le cuivre, transforment une barre de métal en une pièce ferrée, calibrée, polie, prête à servir pour l'usage auquel on l'a destinée. Sans à-coups, sans heurts, l'outil remplit l'œuvre pour lequel il a été créé, et la main de l'homme n'intervient que lorsque le métal manque, alors que la machine elle-même a prévenu qu'elle allait être inactive ».

Et le *Temps* auquel nous devons cette description enthousiaste de l'exposition des machines-outils au Salon de l'automobile et de l'aéronautique, ajoute que c'est là « une très belle leçon de choses ».

Sans doute, le patronat voit ainsi combien il devient aisé de supprimer la main-d'œuvre humaine dans la production industrielle; ceux qui s'intéressent au développement de la valeur technique de l'ouvrier peuvent comprendre que les progrès du machinisme sont en train de la tuer... et les travailleurs — si tant est qu'ils puissent se payer le luxe de visiter ledit Salon — peuvent se rendre compte de la nécessité de socialiser au plus tôt ces esclaves de fer et d'acier qui les supplantent dans les ateliers, afin de s'en servir désormais à leur propre avantage.

Vous avez cent fois raison, ô *Temps*! une pareille « leçon de choses » vaut au moins dix conférences théoriques sur le collectivisme.

Paul GRADOS.

LES DEUX BLUFFS

Tous les bluffs se ressemblent et se valent. C'est l'art — qui nous est venu d'Outre-Mer, *viâ* Marseille — de faire beaucoup de bruit pour rien et avec rien. Il y a deux ans que l'ex-libertaire Clemenceau vit du bluff anarchiste ou anarchisant. Il a suffi à un petit groupe remuant de mettre sur l'affiche « Gymnastique révolutionnaire », « A bas la Patrie ! » et la bourgeoisie s'est mise à trembler ou plutôt à affecter une peur effrayante, pour pouvoir se jeter dans les bras d'un « gendarme » de tout repos. Le « Péril anarchiste » a fait la fortune du radicalisme gouvernemental et conservateur.

La classe ouvrière souffre de mille misères. En attendant la délivrance totale, elle croit aux émoliens, aux cataplasmes qui ont leur utilité. Elle demande de toutes ses forces des réformes. Grâce au « péril anarchiste », la réponse fut toute prête. Malheureux, vous ne pensez donc pas !... Et l'anarchie ! Avant tout, il faut terrasser le dragon rouge. Et Hervé ! Il est urgent de courir aux frontières. Hervé nous menace... Il nous occupe et préoccupe. Demain, c'est pour les réformes. Aujourd'hui appartient à la défense capitaliste. Et le réformateur a passé la main — et le fusil — au gendarme. Et pendant que l'on se battait à Villeneuve avec des revolvers à trente sous, le capital digérait en paix — en paix on ne peut plus sociale. Et le ministère était aussi solide que la bourgeoisie, qui est trop intelligente pour craindre sérieusement ceux qui ne savent que bluffer et désorganiser.

Mais tout casse. Le péril anarchiste, depuis quelque temps, ne rend plus. La majorité gouvernementale fléchissait... Heureusement, un autre péril se présente : le péril royaliste.

Autre péril, autre bluff. Ce n'est plus la « gymnastique révolutionnaire », l'anti-patriotisme. Le parti d'honneur national, de la noblesse, de l'autel et du trône s'est spécialisé dans les gifles — aux vieillards. C'est le parti de la gifle nationale. Son doctrinaire, Charles Maurras, qui n'a pas peur, a lu Auguste Comte et Georges Sorel. Chez le premier, il a appris le culte de l'autorité ; chez le second, la religion du coup de poing.

La religion de la charité — le christianisme — en fut remplacée. Dans la C. G. T. il voit, lui aussi, un élément nécessaire de l'avenir royaliste, l'idée moyenageuse de corporation, l'autonomie de groupes économiques chère à nos néo-syndicalistes que l'on cite avec respect dans l'*Action française*. Cette phalange intrépide de bluffeurs royalistes positivistes et quasi syndicalistes croit les eaux républicaines suffisamment troubles pour une pêche royale.

Ils se trompent. Le bluff ne devient un danger que lorsqu'on le prend au sérieux. Le bluff anarchiste a pu menacer le recrutement socialiste, du jour où des hommes sérieux (qui, pour une fois, ne l'étaient pas) ont cru habile de s'en servir contre la minorité dite guesdiste. Quand on a marché contre le fantôme, il s'est évanoui. Il en sera de même du bluff royaliste. Si un parti sérieux ne trouve pas un intérêt — électoral ou autre — pour l'élever au rang d'un péril national, le Parti de la gifle se perdra dans le tas de sable où son triste héros débutait pour la gloire.

Il en sera probablement ainsi, car

M. Clemenceau vit assez bien du bluff anarchiste. Pourquoi se chargerait-il du bluff royaliste ? Il ne faut pas tirer deux cordes à la fois. Un seul péril, un seul bluff suffit.

Ch. RAPPOPORT.

A propos du lock-out de Vallauris

Question de méthode

Le prolétariat en lutte contre le capital se croit obligé de chercher des méthodes nouvelles. Des stratèges bruyants ont envahi le commandement de l'armée ouvrière. Sous prétexte de ne pas faire de politique, on a tenté de reléguer le parti socialiste au rang humilié des autres partis démocratiques.

Autrefois on disait : il n'y a qu'un prolétariat, c'est le même qui lutte dans le parti politique, dans les syndicats, dans les coopératives, partout enfin où se manifeste son activité de classe.

Les temps sont changés : le syndicalisme révolutionnaire est né qui prétend faire tout à lui seul ; je n'y verrais pas d'inconvénient si la réalité des faits répondait à l'audace des affirmations ; malheureusement, il n'en est rien.

Pour plus de sûreté, à Vallauris, on a usé des anciens procédés. Le parti politique et le syndicat, loin de se combattre et de se nuire, se sont unis dans une solidarité étroite.

D'ailleurs, les meilleurs des syndiqués, les plus actifs appartiennent au Parti, on ne les appelle guère que les unifiés, et tous les ouvriers du Parti occupent une large place dans le syndicat. Le jour n'est pas loin, où le personnel des deux organisations sera le même.

Guesde, dans son dernier discours de Vallauris avait indiqué à nos camarades la méthode qu'il estimait être la bonne. Une fois de plus, Guesde a eu raison, sa méthode a mené le prolétariat à la victoire.

Et quelle victoire, après quelles souffrances !

Je dois dire tout d'abord que le patronat de Vallauris n'est pas plus mauvais ni meilleur qu'un autre. Ce qui lui manque surtout, c'est avec l'intelligence-pratique de la situation économique du pays, une organisation commerciale scientifique.

Vallauris a un monopole de fait ; si jamais les chefs d'usine parviennent à en tirer la richesse qui est à leur portée, ils le devront au prolétariat organisé. En effet, les ouvriers comprennent admirablement la valeur de l'outil qu'ils manient encore pour d'autres. Unis, ils exigent que les patrons cessent de se concurrencer déloyalement et de provoquer par jalousie une baisse ruineuse pour tout le monde.

Dans un prochain article, j'examinerai ce côté purement économique de la question.

Pour le moment, observons le prolétariat, dans ses combats et dans son triomphe.

Le lock-out a duré exactement quatre mois et vingt jours.

Deux seuls ouvriers ont trahi. Ils n'ont pu travailler qu'un seul jour, les camarades ayant, comme de droit, manifesté leur indignation et leur colère par des arguments qui ont porté.

En dehors de cela, pas une ombre au tableau.

L'organisation s'est développée dans le calme et dans la force. Les ouvriers se sont exilés pour chercher du travail afin de suppléer à l'insuffisance de la caisse. Les confédérés il y en a, les artistes, ils sont de premier ordre, sont allés quêter au dehors pour entretenir la résistance.

Par tous les moyens, on a tenu tête.

Les camarades sont allés jusqu'à réduire le prélèvement sur les fonds syndicaux, à six francs par semaine.

La caisse contenait vingt-quatre mille francs. Les organisations ouvrières nationales et internationales ont fait leur devoir. La Fédération de la céramique a été tout simplement admirable en envoyant sans désespérer tous les secours qu'elle pouvait.

Ah ! il fallait voir nos amis dire aux hésitants d'autrefois : Que serions-nous devenus si nous avions écouté ceux qui voulaient nous faire quitter la Fédération et par conséquent la Confédération ?

Il ressort de toutes les conversations, l'impression que les ouvriers ont compris l'indispensable nécessité de l'organisation et le premier résultat, le principal, à mon avis est celui-ci. Il y avait avant le lock-out un seul syndicat. Il y en a trois maintenant. Toutes les ouvrières, tous les ouvriers tourneurs et enfourneurs sont syndiqués *sans exception*. Nul ne peut travailler à Vallauris s'il n'est pas syndiqué !

Nous sommes en retard, et pas dans le mouvement, mais il me semble que c'est l'argument avec lequel les adversaires de notre tactique devront compter.

Il n'est pas douteux que le patronat voulait ruiner financièrement le syndicat ouvrier pour le détruire plus facilement.

Le résultat au point de vue de salaire a donc un intérêt de premier ordre. Les ouvriers demandaient un franc d'augmentation par charge, ils obtiennent 75 centimes, ce qui fait, à raison de 70.000 charges au moins, une augmentation de salaire de 52.500 francs par an. Sur cette somme, les ouvriers laisseront à la caisse syndicale 0 fr. 25 centimes par charge, soit 17.500 francs par an.

Il se pourrait faire que le syndicat décidât de verser à la caisse toute l'augmentation conquisse à force de patience et de misère.

Dans l'hypothèse la moins favorable, les potiers auront en cinq années, amassé près de cent mille francs, sans compter les cotisations ordinaires des trois syndicats unis.

Déjà l'on rêve là-haut de la coopérative ouvrière. Ce rêve sera bientôt, j'en suis sûr, une consolante et glorieuse réalité.

L'arrêt du tribunal arbitral consacre les rapports juridiques et économiques du syndicat ouvrier et du syndicat patronal qui traitent sur le pied d'absolue égalité.

La victoire est donc complète. Inutile de dire la joie de tous à l'annonce de la bonne nouvelle. Les vieux avaient les larmes aux yeux et les jeunes exultaient.

Les femmes étaient les plus joyeuses. Elles ont en effet porté le plus lourd poids de la lutte, puisque leur organisation, née en pleine bataille, ne disposait d'aucune ressource.

Et maintenant tout est fini. La paix est revenue. Cette paix sera féconde au point de vue du socialisme qui va voir le nombre de ses adhérents augmenter, au point de vue du syndicalisme qui, réunissant déjà l'unanimité du monde du travail, se fortifiera dans la conscience de classe.

Une fois de plus, il est démontré que le prolétariat a pour premier devoir de ne pas dévier et de marcher en rangs serrés contre son seul ennemi le Capitalisme.

L. MAFFERT.

ABONNEZ-VOUS

à la Revue Internationale

LES DOCUMENTS DU PROGRÈS

(Voir aux Annonces)

L'OPÉRATION « BLANCHE »

Si les « rachatisés », après la grosse surprise que leur a causé le prix du rachat de l'Ouest, se déclarent généralement satisfaits des conventions passées par M. Barthou, le 29 octobre 1908, et si, notamment, M. Pelletan, à la Chambre, et M. Trouillot, au Sénat, acceptent ces conventions comme inévitables, quelques-uns des plus enthousiastes partisans de l'étatisation témoignent leur déception.

Le citoyen Edgard Milhaud, en particulier, qui vient justement de fonder une revue destinée à faire connaître et à célébrer les expériences de possibilisme communal et national (*Les Annales de la Régie directe*); qui avait déjà écrit un livre documenté en faveur du rachat des chemins de fer, est obligé de convenir que « l'opération blanche » faite par MM. Barthou et Caillaux est... « le triomphe des Compagnies ».

Il apporte à l'appui de la démonstration que nous avons faite ici (1) des renseignements concordant avec les nôtres et même des arguments nouveaux que nous croyons devoir reproduire pour que notre étude soit aussi complète que possible :

Pour obtenir cette satisfaction énorme (les 242 millions donnés libéralement par l'Etat à la Compagnie de l'Ouest), quelles sont les concessions que fait cette dernière ?

En premier lieu, nous dit l'Exposé des motifs de la loi approuvant les conventions, la Caisse des retraites qu'elle remet à l'Etat « présente un actif de plusieurs millions à la valeur mathématique de ses engagements. » *Plusieurs millions !* Mais de l'autre côté, ce sont *deux cent quarante-deux millions* qui sont en cause.

Au reste, ces quelques millions, la Compagnie n'en est-elle pas strictement redevable à l'Etat ?

Mais d'où proviennent-ils ? Evidemment — la Compagnie ayant toujours vécu sur la garantie — ils proviennent de la garantie d'intérêt, donc de versements faits par l'Etat à titre d'avances. L'Etat, en les prenant, reprend son bien.

Dira-t-on peut-être que la dette totale de la Compagnie vis-à-vis de l'Etat se trouve éteinte par le fait qu'elle lui remet gratuitement son matériel, ses approvisionnements ? Ce ne serait pas exact. La dette de la Compagnie est de 459 millions (chiffre donné par M. Caillaux au Sénat, le 12 juin dernier). Or, la valeur de son matériel et de ses approvisionnements est de beaucoup inférieure. Les approvisionnements figurent dans ses comptes (Rapport du 31 mars 1908) pour 25.731.074 francs, le matériel, pour 355 millions. Mais ce dernier chiffre est celui du prix d'achat, du prix du neuf. Il y a lieu de tenir compte, à raison de l'usure, d'une dépréciation que M. Jean Bourrat, dans son rapport de 1902 sur le rachat des chemins de fer, évalue, en s'appuyant sur d'excellents arguments, pour certaines parties à 60 p. 100, pour d'autres à 50 p. 100. Les amis de la Compagnie estiment qu'on peut l'évaluer à 40 p. 100 (2). Bien que 50 p. 100 soit assurément pour l'ensemble un minimum, admettons ce dernier chiffre. Cette partie de l'actif vaudra donc 213 millions, auxquels il faut joindre les 26 millions d'approvisionnements. Cela fait au total 239 millions.

Il reste, on le voit, un énorme excédent de la créance de l'Etat, — 220 millions. Et les quelques millions de boni que l'on trouve dans la Caisse des retraites n'en couvrent qu'une imperceptible parcelle.

Est-ce que, du moins, au prix de l'énorme sacrifice qu'il fait sans contre-partie, l'Etat obtient la situation entièrement nette qu'il désire ? Le Parlement aura-t-il du moins la satisfaction de connaître le prix exact et définitif du rachat de l'Ouest ? Non. Des aléas subsistent. On nous expose comment « des mesures sont prévues pour assurer le règlement définitif de tous comptes

entre l'Etat et la Compagnie; au cas où les sommes dues par l'Etat à la Compagnie au titre d'annuités et de garantie d'intérêt seraient supérieures à celles que la Compagnie devra remettre à l'Etat pour lesquelles la compensation peut être admise, l'excédent serait couvert par une émission d'obligations dont les charges incomberont à l'Etat et s'ajouteront à celles des emprunts antérieurs de la Compagnie ».

Donc le prix du rachat demeure douteux; l'emprunt, que l'on voulait conjurer à tout prix, demeure possible; et après avoir renoncé à des chances extrêmement importantes pour avoir une certitude, cette certitude, on ne l'obtient pas.

En ce qui concerne l'opération avec l'Orléans, le citoyen Edgard Milhaud fait la remarque suivante :

Une clause, capitale, monumentale, intervient : « Il est fait remise à la Compagnie de la dette qu'elle a contractée envers l'Etat au titre de la garantie d'intérêt. » Et on nous rappelle que cette dette s'élève actuellement, en capital et en intérêts, à la somme de 219 millions en chiffres ronds.

L'Etat éteint — annihile d'un trait de plume — cette créance de 219 millions, créance énorme au moyen de laquelle il peut, s'il le veut, effectuer, le rachat général du réseau sans bourse délier.

Ce que l'Etat aurait, en effet, à payer à la Compagnie — les annuités mises à part — pour effectuer le rachat, c'est la valeur de son matériel et de ses approvisionnements. Or, les approvisionnements figurent dans les comptes de la Compagnie (Rapport du 30 mars 1908) pour 23.638.433 francs et le matériel roulant et l'outillage, pour 319.583.692 francs. Mais ce dernier chiffre correspond au prix d'achat, et il faut tenir compte de la dépréciation produite par l'usage. Admettons comme coefficient de dépréciation le coefficient minimum de 50 p. 100 : nous sommes ainsi amenés à évaluer le matériel roulant et l'outillage réunis à 159.791.846 francs; en y joignant la valeur des approvisionnements, 23.638.433 francs, nous arrivons à un total de 183.430.279 francs — inférieur de 36 millions à la créance de l'Etat sur la Compagnie.

Donc, aujourd'hui l'Etat, donnant sa créance en échange du matériel et des approvisionnements, peut prendre en main l'exploitation du réseau sans avoir à dépenser un centime.

Or, cette créance, il va en faire remise à la Compagnie — concession d'une incalculable portée, qui rendra singulièrement plus difficile le rachat futur de la totalité du réseau.

Où nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec le citoyen Edgard Milhaud, c'est quand il soutient que l'Etat aurait pu procéder au rachat global de l'Ouest et partiel de l'Orléans à des conditions meilleures que celles obtenues par M. Barthou. Nous croyons au contraire, avec ce dernier — et en conformité de vue sur ce point avec MM. Pelletan ou Trouillot — que l'Etat, prisonnier des conventions antérieures et de la légalité bourgeoise, ne pouvait se soustraire aux obligations qui lui sont imposées.

Nous avons seulement voulu démontrer que la réalisation du programme économique des radicaux, le réformisme en régime capitaliste, coûtera très cher aux contribuables pour ne leur rapporter que de fort médiocres avantages.

Le citoyen Edgard Milhaud nous donne raison en ce qui concerne au moins la première partie de notre démonstration. Nous verrons prochainement ce que nous promettent les radicaux par l'organe de M. Marcel Régnier, rapporteur de la Commission des travaux publics, chargée d'examiner le Régime financier et l'organisation administrative des chemins de fer de l'Etat.

XXX.

Comité de Rédaction du SOCIALISME

Le LUNDI et le VENDREDI, de 5 à 7 heures
15, Rue Visconti. — PARIS-VI

Aux Travailleurs des champs

Nous avons publié dernièrement un intéressant article d'un jeune fermier de Trans (Loire-Inférieure), le citoyen Julien Héas, secrétaire d'une ligue agricole; l'article suivant est du secrétaire du Syndicat de La Grigonnais (même département). Comme le précédent il révèle la pénétration socialiste en Bretagne.

Le grand cheval de bataille, l'arme du jour, des bourgeois de toutes nuances contre le socialisme, qu'ils servent aux paysans pour les détourner de ce dernier, se trouve dans le petit discours suivant : « Le socialisme, c'est le partage de tous vos biens; ce que vous avez amassé sou par sou, arpent par arpent, vous sera pris et mis dans la communauté; il n'y aura plus que quelques maîtres pour vous commander; il n'y aura plus pour vous ni droits, ni initiative, ni liberté. Il ne vous restera que l'obéissance et le travail. »

Autant de mots, autant de mensonges ! Avez-vous donc toujours confiance dans leurs calomnies intéressées ! Rappelez-vous donc que tout ce qui sort de leur bouche ou de leur plume, est dicté par la violente colère que leur inspirent les projets de loi proposés par le Parti socialiste, autrement dit par le Parti des travailleurs. Il vous faut toujours penser le contraire de ce que les bourgeois disent et écrivent à ce sujet. Les lois proposées par les socialistes, si elles étaient appliquées, enlèveraient la main-mise de la classe bourgeoise sur tout ce qui existe.

Que diriez-vous d'une loi qui nommerait des Commissions d'honnêtes travailleurs chargés de l'unification des fermages, ou tout au moins le classement de ceux-ci en trois catégories, suivant leur valeur productive ?

N'avez-vous pas droit à la justice, vous qui en creusant vos sillons, faites pousser les plantes essentielles pour nourrir la machine humaine ? N'êtes-vous pas l'âme de la France ?

Si vous comprenez bien votre force, vous ne seriez plus à la merci de ces propriétaires avides qui, pour s'enrichir eux et leurs enfants, ou bien satisfaire leurs passions, vous imposent les conditions les plus dures. Bien mieux, ils se réservent encore le droit de vous commander dans votre travail, dans vos achats et dans vos ventes. Il ne vous reste pas même le droit de penser et d'agir à votre guise; vous devez épouser les manières de voir de ces Messieurs ou vous serez impitoyablement jetés à la porte.

Vous payez des impôts trop lourds puisque vous ne possédez rien; vous devez en plus la prestation, bien que toute l'année vous défonciez routes et chemins pour la rentrée et la sortie des produits de vos champs. Ne vous faut-il pas réaliser les bénéfices nécessaires pour payer vos fermages ?

Vos propriétaires n'ont jamais vos soucis, vos inquiétudes et vos misères; ils vous croient nés pour la peine, tandis qu'ils viennent au monde avec la fortune et le bonheur.

Voilà ce que ne veulent plus les socialistes; ils demandent de meilleures conditions d'existence pour les travailleurs. Plus de justice et plus d'indépendance pour ceux-ci, en même temps que de donner à leurs enfants une instruction forte et une nourriture saine, pour en faire d'honnêtes et robustes travailleurs.

Au lieu des esclaves d'aujourd'hui, ils veulent les hommes libres de demain.

Que ceci vous pénètre bien et s'y attache aussi fortement que les racines du chêne dans le sol; il faut que vous vous en souveniez le jour où vous irez déposer dans l'urne votre bulletin de vote. Ne donnez plus votre suffrage qu'à ceux qui auront juré de vous donner satisfaction et ceux-là vous ne les trouverez que parmi les vôtres. Vous n'avez que cette arme, maniez-la avec adresse ! Pas de quartier pour les beaux parleurs de la bourgeoisie; leurs protestations de dévouement à la classe paysanne sonnent faux.

Pensez à vos enfants, ne tenez plus ce langage égoïste : « Il fera ce qu'il pourra, comme moi ! » Vous devez constamment penser à leur avenir, à leur donner plus de bien-être, plus de justice.

MOULIN

(1) Voir *Le Socialisme*, nos 52, 53, 54 et 55.

(2) *Messager de Paris*, du 10 novembre 1908.

APRÈS LA VICTOIRE

Les injures scandaleuses dont nos anarchisants accablent l'action du Parti à propos de notre double victoire de l'Aveyron et de Saône-et-Loire, indiquent assez leur actuel état d'esprit.

A la veille du Congrès de Toulouse, nous avions dit ici même que si le Parti avait le courage de se désolidariser avec l'anarchie, d'en finir avec les énergumènes, les braillards, les escarmouches et les grandes manœuvres qui aboutissent aux catastrophes, il retrouverait les succès qu'il avait connus au lendemain du Congrès de Chalon. La défaite des anarchisants à Toulouse a été trop proclamée par eux-mêmes pour qu'il soit nécessaire d'y revenir encore une fois ici. Mais il nous sera bien permis de constater qu'elle a eu pour corollaire immédiat deux victoires triomphales. Les anarchisants sentent si bien la conclusion qui découle de ce simple rapprochement des faits, qu'ils s'efforcent d'amoindrir et de ridiculiser la victoire du Parti. Le Parti dira bientôt, sans doute, s'il entend toujours traîner à sa remorque des individualités qui semblent n'avoir d'autre souci que de le tourner sans cesse en dérision, de l'entraîner aux pires aventures et de déverser des hottées d'infamies sur ses meilleurs militants et sur ceux qui, comme Cabrol et Ducarouge, tâchent, par un admirable effort de propagande et d'éducation, de rallier à la Révolution sociale les masses ouvrières et paysannes.

Ce serait une étrange attitude que de laisser diffamer par des hommes qui sont dans nos rangs, ceux que nous avons envoyés à la bataille et qui reviennent vainqueurs. Il serait non moins étrange qu'alors que le Parti a décidé de mener une action, il puisse y avoir parmi nous des hommes qui, aux applaudissements et aux ricanements de la bourgeoisie, s'efforcent de rendre cette action odieuse aux yeux des prolétaires. Le tolérer ce ne serait pas là seulement un scandale sans nom, mais ce serait aussi enfermer en nous un contradiction qui pourrait, si nous ne nous décidons à y mettre bon ordre, une fois pour toutes, nous réserver avant peu de terribles surprises.

S'il en est qui jugent l'action du Parti ridicule ou néfaste, il leur est loisible de ne pas y participer. Rien n'oblige personne à appartenir au Parti. Mais comme l'unité d'action est la condition même de son existence et que, d'ailleurs en y entrant on prend l'engagement d'honneur de la respecter, le jour où l'on est décidé à ne plus s'y soumettre, il ne reste plus qu'à se démettre. Quant au Parti, il commence à en avoir assez d'être poignardé dans le dos.

Charles DUMAS

Le Répertoire capitaliste

Prolétariat intellectuel

Dix-neuf mille six cent soixante-quatre médecins se débattent, plus ou moins péniblement, sur le territoire français et dans les possessions françaises, pour la plupart bousculés par une concurrence d'industriels, torturés par d'insupportables privations, déçus par le déficit de la clientèle, lésés par le charlatanisme de certaines cliniques et la spécialité pharmaceutique, surmenés par des travaux consentis au rabais, exploités par des tentateurs aigris par la médiocrité, lorsqu'ils ne sortent pas complètement vaincus des premières escarmouches ! Paris, à lui seul, en compte 3.901 et le département de la Seine 493, soit ici 4.394 médecins. Jugez de la force de ce flot submergeant en observant que 2.500 médecins au maximum figuraient, il y a deux ans, pour la ville et le département sur les tableaux

indicateurs. Enlevez de cette collectivité l'inévitable contingent qui va de la gêne à la détresse et sachez qu'une proportion de 45 p. 100 de médecins gagne moins de 2.000 francs par an.

Les causes du déficit allemand

Ce sont, on le sait, les dépenses formidables nécessitées par le renforcement du militarisme. Il n'est pas sans intérêt d'en donner le détail que voici, d'après le budget de 1809 :

Armée.....	816 millions de marks	
Marine.....	411	—
Colonies.....	34	—
Dette d'empire....	167	—
Fonds des Invalides	35	—
Pensions.....	115	—
	1.578	

La valeur du mark égale 1 fr. 25.

En quinze ans ces dépenses ont doublé, puisqu'en 1892-1893, elle n'atteignaient que 790 millions.

Le prix d'une équipée

Doumer, rapporteur général du budget, a soumis aux membres de la Chambre un rapport sur les crédits demandés pour les dépenses militaires du Maroc.

A l'heure actuelle, les dépenses supplémentaires qu'ont entraînées nos opérations militaires au Maroc se montent à 48 millions en chiffres ronds.

En 1907, on a dépensé 19.615.092 francs et au cours de cette année 28.618.530 francs.

Victor MAGE.

L'Action Sociale

À L'INTÉRIEUR

La Chambre

Avant de prendre ses vacances du nouvel an, la Chambre a infligé un échec au ministère.

Est-ce l'avertissement salutaire donné par les électeurs de l'Aveyron et de la Saône-et-Loire, qui a rappelé une partie des radicaux à leur devoir ou plutôt à leur intérêt électoral ?

Toujours est-il que le gouvernement a été battu à une majorité de 10 voix sur le projet d'amnistie pleine et entière déposé par M. Arge-liès, député de Seine-et-Oise, visant les faits de grèves et faits connexes relatifs à la grève de Vigneux et aux événements de Draveil-Vigneux et Villeneuve-Saint-Georges, du 15 mai au 31 juillet 1908.

Ce qui est caractéristique, c'est la façon dont cette majorité a peu tardive de 4 voix en faveur de l'amnistie s'est formée. La déclaration d'urgence, combattue par Clemenceau, fut repoussée par 269 voix contre 234. C'était donc une majorité de 35 voix en faveur du gouvernement; mais le lendemain et le surlendemain, les rectifications affluèrent à l'Officiel de telle façon que la proposition, repoussée la veille, obtenait finalement 4 voix de majorité. Depuis, ce chiffre est encore monté à 10.

La nuit, dit-on, porte conseil; c'est pour cela sans doute que 39 députés modifièrent leur premier vote.... Peut-être avaient-ils fait de mauvais rêves !...

Quoi qu'il en soit, c'est par cette élégante pirouette que la Chambre a clos ses débats, après avoir voté le budget général de l'exercice 1909 de retour du Sénat.

Conformément au pacte d'unité et aux décisions de nos Congrès, aucun des élus du Parti socialiste n'a voté le budget de la bourgeoisie. Le plus grand nombre a voté contre, les autres se sont abstenus. Il y a progrès.

A. C.

Les salariés de l'État-Patron.

Les organisations suivantes étaient représentées aux Congrès des travailleurs de l'État et des grands services publics, qui s'est tenu dimanche dernier à Paris :

Union fédérative des travailleurs de l'État, Fédération nationale du personnel civil des établissements de la guerre, Fédération nationale des ouvriers et ouvrières des tabacs, Fédération des allumettiers, Syndicat national des ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, Syndicat des monnaies et médailles, Syndicat de la manu-

facture de porcelaine de Sèvres, Fédération nationale des syndicats d'institutrices et d'instituteurs, Syndicat national des sous-agents des postes, télégraphes et téléphones, Union générale des contributions indirectes, Syndicat général des travailleurs municipaux, Syndicat national des travailleurs des chemins de fer, Union syndicale des employés du gaz, Syndicat des travailleurs du gaz, Fédération des industries électriques, Syndicat de l'Assistance publique, Syndicat de la régie des eaux, Fédération des transports, Association générale des P. T. T., Syndicat des allumeurs de gaz, Union syndicale des employés d'octroi, etc.

Ces organisations ont été unanimes à réaliser une entente pour assurer ou garantir la liberté syndicale à tous les travailleurs de l'État, des départements, des communes et des services publics.

Elles ont considéré que l'État-Patron devait être soumis aux mêmes obligations que les patrons particuliers et que, par conséquent, aucun « statut » spécial ne pouvait être imposé aux travailleurs des services publics.

Si le gouvernement de Clemenceau passait outre à ces considérations, il trouverait devant lui ces travailleurs unis pour la résistance.

Dès maintenant, ils ont réclamé impérieusement la réintégration des révoqués.

La réforme minière devant la Chambre.

La Commission des Mines, qui a commencé à étudier au Palais-Bourbon les réformes proposées par le gouvernement, compte, parmi ses membres, 16 socialistes unifiés. C'est dire qu'elle n'est pas pour reculer devant l'examen des solutions énergiques.

Chacune des catastrophes récentes ou anciennes, explosion, éboulement, inflammation de poussières, a conduit l'opinion des spécialistes à la conviction de la nécessité de réformes diverses. On a souvent parlé de la faiblesse du contrôle exercé par les ingénieurs de l'État, dont l'ambition les amenait, dans une certaine mesure, à songer, en dépit de leur conscience professionnelle, à envisager l'époque où ils quitteraient leur service d'État pour entrer à celui des compagnies minières dans lesquelles ils devaient exercer leur surveillance.

Parmi les réformes étudiées figure, pour une large part, l'examen des mesures de sécurité. De nombreux systèmes, des appareils ingénieux et variés, œuvres d'ingénieurs ou de praticiens. Aucun pouvoir réel ne peut pourtant obliger les compagnies à s'en servir, estimant que ces appareils nouveaux ne sont pas appelés à rendre les services qu'on attend d'eux.

La Commission ne voit qu'un remède : le rachat général des mines et l'exploitation par l'État. C'est ce qui résulte de l'ordre du jour qu'elle a voté la semaine dernière.

À L'EXTÉRIEUR

L'impôt sur le revenu et les socialistes allemands.

Une polémique d'un ton acerbe vient d'éclater entre le socialiste « révisionniste » Max Schippel et Karl Kautsky.

Schippel avait cité dans les *Socialistische Monatshefte* de Bernstein, des déclarations d'Engels et de Kautsky, d'où paraissait résulter que ces deux leaders faisaient fi à la réforme de l'impôt. Kautsky, dans le *Vorwärts*, mit très bien les choses au point.

« Ces déclarations d'Engels et de Kautsky n'avaient d'autre but que de prévenir les illusions sur ce qu'on peut obtenir dans l'État de classe, et visaient ainsi à exciter à la lutte contre l'exploitation par la société capitaliste. Qu'il soit possible de créer, sous forme d'impôts directs, les cinq cents nouveaux millions d'impôts, sans compromettre la méthode d'accumulation du capital, Kautsky en est persuadé. Mais qu'il soit possible d'obtenir dans l'État de classe, par les impôts directs seuls, les 3.300 millions d'impôts nécessaires en dehors des 500 millions. Schippel lui-même ne le soutiendrait pas. »

La protection des ouvrières en Allemagne.

Une partie de la loi sur le règlement des industries et professions (Gewerbeordnungsnouvelle)

entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier prochain. C'est celle que le Reichstag vient d'adopter en troisième lecture. Elle concerne la protection des enfants et des ouvrières. Les jeunes ouvriers et ouvrières ne pourront pas être employés de 8 heures du soir à 6 heures du matin. Les samedis et veilles de fêtes, les ouvrières ne pourront être employées que 8 heures; les autres jours, au plus 10 heures. Les samedis et veilles de fêtes, le temps de travail ne pourra pas avoir une durée de plus de 5 heures. Les ouvrières ne pourront pas être employées pendant les 2 semaines qui précéderont et les 6 semaines qui suivront leur accouchement. Il est interdit de donner aux ouvrières du travail à domicile pour les jours où elles furent occupées pendant la durée légale, ainsi que pour les dimanches et jours de fête.

En Italie. Les syndicats de fonctionnaires.

La question des syndicats de fonctionnaires s'est posée devant la Chambre italienne, au sujet d'interpellations émanant de l'extrême-gauche. Le président du Conseil Giolitti a déclaré que les fonctionnaires exercent une fonction de gouvernement, laquelle leur impose des devoirs spéciaux dont le principal est l'obéissance à ceux qui ont droit de leur donner des ordres. Turati a déposé une motion invitant le gouvernement à une application de la loi sur l'état juridique des fonctionnaires, conforme au respect de la liberté.



La Presse Corporative

De E. Beylot, dans le *Travailleur du Centre*, à propos du nouvel emprunt russe :

Dans le Parti socialiste seulement, où s'affirme l'internationalisme, la solidarité de classe entre les peuples par-dessus les frontières, on rencontre l'ardent souci d'être renseigné sur les affaires extérieures, sur nos relations avec l'étranger.

Seule, à l'heure actuelle, la presse socialiste s'occupe du prochain emprunt et des funestes conséquences qu'il aura pour la petite épargne et pour cet admirable peuple russe qui lutte avec l'énergie que l'on sait, pour la conquête de ses droits et de sa liberté. Oui, contre la férocité sanguinaire d'un gouvernement d'assassins, le peuple russe ne trouve même pas auprès des républicains la neutralité bienveillante qu'il est en droit d'attendre, mais il se heurte au contraire, à l'alliance ignominieuse de ces descendants anémiés et châtrés des révolutionnaires de 89 avec le bourreau, le tzar.

En 1906, alors que le tzar ne pouvait plus payer ses sbires, allait capituler, alors que le peuple, plein d'espoir et de joie, secondé par la nouvelle Douma, était prêt à garantir le succès du mouvement libérateur, le gouvernement de la République française cassa les reins à ce dernier. Il prêta deux milliards à l'autocrate, milliards avec lesquels il put réchauffer le zèle de ses féroces cosaques et museler pour un instant la révolution.

De Valentin Grangean, dans le *Peuple suisse*, sous le titre « Un Mystagogue » et à propos du livre de G. Sorel : *Réflexions sur la violence* :

Il ne me reste que quelques lignes pour résumer le massif bouquin de M. George Sorel : haine du parlementarisme, mythe de la grève générale, mépris de toute amélioration matérielle immédiate. Tels en sont les points essentiels. Il va sans dire qu'au cours de ces pages, M. Sorel aborde un tas de problèmes que je ne puis même indiquer. Mais j'ai cru utile de montrer à nos camarades ce qu'est la pure doctrine du syndicalisme révolutionnaire français, comme la prêche le pontife Sorel. Ils voient ainsi ce qu'elle contient de rêveries mystiques, de brouillard métaphysique, de dédain de toute réalité. Aux partisans du simple bon sens d'y répondre par leur volonté de conquérir toutes les améliorations immédiates, par le relèvement des salaires, la journée de huit heures, les assurances et les retraites. A ceux qui tiennent pour absurde cette notion d'une catastrophe totale, d'une rupture absolue entre deux mondes, que la nature même de l'homme rend impossible, de lui opposer la notion nette, claire, logique, de l'évolution, plus ou moins lente ou moins bru-

table, cela va de soi, qui exige la triple action du syndicalisme, de la politique et de la coopération. On n'arrive au but qu'au moyen d'un itinéraire combiné d'avance. Cette vérité antique, M. Sorel la trouve trop bourgeoise pour lui.



La Presse Socialiste

Aux explications adressées au *Travailleur du Nord* par le citoyen Goniaux sur sa présence à une réception du ministre de l'agriculture, le *Travailleur* répond :

Nos camarades Delory et Ghesquière, quoique députés de Lille, se sont abstenus de participer à la fête officielle du 6 décembre. Nous pensons que notre camarade Goniaux aurait bien fait de suivre leur exemple. Un socialiste n'est pas fabriqué pour couder un ministre en compagnie de nos adversaires.

En assistant à la réception du ministre de l'agriculture, le citoyen Goniaux sait-il qu'il s'exposait à un désagrément possible? Les socialistes de Lille ont eu l'intention de se rendre à la gare pour conspuer le collègue de M. Clemenceau. Ils n'ont pas donné suite à leur projet, estimant qu'il était préférable de laisser passer dans l'indifférence M. Réau. Mais s'ils avaient mis en pratique leur première idée, nous aurions assisté à ce spectacle : les socialistes lillois conspuant le ministre ayant à ses côtés notre camarade Goniaux...

Que le député de Douai veuille bien nous croire : un socialiste n'a rien à gagner derrière un ministre quel qu'il soit et il peut prendre la défense de ses électeurs ailleurs que dans une réception officielle.

De Armand Rosselin, dans le *Cri du Peuple* de la Somme :

Cabrol est élu dans un centre minier où la conscience de classe, en éveil depuis longtemps, avait fléchi aux élections législatives dernières. Son succès pourra paraître normal aux bons bourgeois que la prétendue apathie des campagnes console de la poussée révolutionnaire dans les centres ouvriers.

Mais Ducarouge! Ducarouge, petit fermier socialiste, est l'élu des paysans venus à leur tour à l'idée collectiviste, parce que le collectivisme seul peut les arracher à la dent meurtrière du capitalisme.

C'est le deuxième travailleur des champs que les électeurs envoient au Parlement. Avant la Saône-et-Loire, l'Aube avait élu le paysan Nicolas, socialiste unifié comme Ducarouge.

Les deux élections de dimanche dernier sont bien faites pour donner confiance aux camarades et les pousser à intensifier partout la propagande.

De L. Deslinières, dans le *Socialiste des Pyrénées-Orientales* :

Les forces productives mises en œuvre rationnellement et scientifiquement par le socialisme seront d'ailleurs tellement puissantes que, si on n'en limitait pas l'usage, la production dépasserait considérablement tous les besoins. Que ferait-on de l'excédent? Rien, évidemment. Donc nécessité de réduire la durée de la journée de travail, d'abord à huit heures, puis à six, puis à cinq, puis à quatre, où s'arrêtera-t-on? Un savant a calculé qu'avec l'outillage et la technique modernes, dans une société bien organisée, une heure et demie de travail par jour et par homme serait suffisante pour créer l'abondance! Chaque machine nouvelle, chaque procédé perfectionné amènerait une augmentation de bien-être ou une diminution de la durée du travail.

De Jean Déhais, dans la *Défense* de l'Aube, sous le titre : « J.-L. Breton s'amuse » :

Le Parti Radical a pu être un parti de réformes, à un certain moment de son évolution; il contient certainement encore quelques citoyens bien intentionnés, mais dans son ensemble, en tant que groupement réformiste, le parti radical est mort, le Clemencisme l'a tué.

Et ce n'est pas la Délégation qui lui donnera vie et vigueur. La Délégation des Gauches enregistrera l'impuissance du radicalisme, la faillite lamentable de son programme. Elle serait une délégation de fossoyeurs. J'admire Breton qui voudrait entraîner le P. S. dans cette galère, l'assimiler aux naufrageurs du Parti radical. Breton ne veut pas voir que la partie qui se joue est admirable pour le Socialisme; jamais meilleur terrain de bataille ne lui a été présenté. Le Parti radical a conquis le pouvoir après une longue campagne de démagogie. Il a tout promis aux

travailleurs. Il ne leur donne rien. Et cela, les travailleurs des villes et des campagnes le lui pardonneront d'autant moins qu'ils ont eu plus confiance. Et sans bruit, car il ne fait pas bon dire sa pensée, ils iront aux prochaines élections mettre dans l'urne le bulletin de vote qui les débarrassera des radicaux. Les élections de dimanche dernier sont significatives. Deux socialistes élus en remplacement de deux radicaux qui ont perdu la moitié de leurs voix en trois ans. C'est d'un bon augure pour l'avenir. Et Breton qui voudrait nous voir lâcher la proie pour l'ombre! La plaisanterie est un peu forte.

Du *Vorwärts*, sous le titre : Les instituteurs et la Social-Démocratie :

Il est assez difficile d'amener ce corps enseignant esclave du libéralisme à une compréhension plus juste des choses. Le seul moyen efficace consiste à faire passer la sonde de la critique dans les résolutions et les manifestations publiques de ce corps enseignant pour démontrer ses inévitables sa réserve anxieuse, son attitude pusillanime vis-à-vis des actes et des théories socialistes.

C'est donc sur l'avenir qu'il faut compter pour voir la jeune génération des instituteurs abandonner les préjugés du passé et ouvrir son intelligence à l'idéal socialiste.

Si la qualité de fonctionnaire des instituteurs leur fait un devoir d'être très prudents, il est pourtant aujourd'hui des symptômes qui indiquent que l'instituteur prolétaire se rend déjà compte de la communauté d'intérêts qui le lie à la classe ouvrière. C'est ce que les chefs cherchent surtout à empêcher.

Du *Peuple* (de Bruxelles), sous la signature Louis de Brouckère et à propos du capitalisme des négriers :

Les formes les plus hautes du capitalisme sont celles où l'ouvrier est le plus élevé, politiquement et économiquement, où, dans l'intérêt même de la production, pour rendre possible un travail plus intelligent, plus consciencieux comme celui que requiert l'industrie très perfectionnée, l'entrepreneur s'est vu contraint de lui concéder une somme de bien-être, un degré de respect pour sa personnalité inconnu à l'industrie plus grossière. Le capitalisme colonial est à l'opposé de tout cela. Il combine la technique moderne avec les formes anciennes de l'asservissement des travailleurs. C'est au sens propre de ces termes un capitalisme féodal et despotique. Il n'annonce pas le socialisme prochain, il réalise au contraire dans les centres où il s'établit un servage moderne qui constitue une menace permanente pour tout l'ensemble du prolétariat; car rien n'est contagieux comme la tyrannie et les patrons qui disposeront en Afrique d'une main-d'œuvre corvéable à merci en seront plus forts pour lutter contre les travailleurs dans le reste du monde et les soumettre à un joug plus pesant. L'un des grands dangers de l'oppression des noirs, c'est qu'elle prépare et facilite l'oppression des blancs.

Du même journal, sous la signature Hubert Langerock, à propos du trust :

Les trusts ont aujourd'hui une existence que nulle loi ne saurait mettre en danger. Décréter leur disparition par une loi ou un arrêt serait un procédé analogue à celui de Xerxès fouettant la mer ou du président Castro décrétant qu'il ne devait pas y avoir de fièvre bubonique au Venezuela. La fièvre n'en faisait pas moins ses victimes.

Cette puissance caractéristique du trust vient d'être mise en lumière d'une façon assez inattendue par André Carnegie, dans un article qu'il vient de publier dans le « Century Magazine », au sujet de la revision du tarif des douanes.

Le résumé de cet article est : les trusts se moquent de votre tarif. Leur développement économique et technique ont marché de pair, au point qu'aujourd'hui le passage du régime de la protection à celui du libre échange ne les influence plus : ils y sont supérieurs.

En somme, dans les quatre principaux trusts : huile, acier, viande, anthracite, l'évolution est complète, la transformation accomplie. L'action individuelle a produit sa conclusion logique et a doté le pays d'une organisation de la production aussi complète que centralisée.

La question devant la nation américaine n'est pas de savoir s'il faut résister à un fait accompli, mais de décider si ces monopoles demeureront un instrument d'opposition pour la masse et le moyen pour une ploutocratie morbide, de satisfaire sa soif croissante de domination.

Qu'elle le veuille ou non, l'administration de M. Taft est face à face avec ce problème : le pays deviendra-t-il propriétaire des trusts ou les trusts deviendront-ils les propriétaires de la nation ?

De Louis de Brouckère, dans le *Peuple de Bruxelles* :

La colonisation est une cause permanente de guerre. Elle devient de plus en plus la cause principale de la guerre.

C'est pour les colonisations et par elles que le monde gémit sous le poids des armements et que la « paix armée » menace de mener nos démocraties à la banqueroute économique et à la tyrannie politique.

Il suffirait, pour s'en convaincre, de se rappeler l'histoire de ces grands conflits qui ont affligé le monde depuis quelque dix ans. La guerre hispano-américaine avait une querelle coloniale pour cause et la possession de colonies pour enjeu. C'est pour la conquête d'une colonie que l'Angleterre a compromis ses finances et son prestige dans l'odieuse guerre des Boërs. La formidable lutte entre la Russie et le Japon, qui a peuplé de cadavres les solitudes de Mandchourie, était coloniale au premier chef; il s'agissait de la possession de la Corée et du protectorat de la Mandchourie. N'est-ce pas le Maroc qui, récemment, faillit mettre aux prises la France et l'Allemagne dans un choc dix fois plus affreux que celui de 1870? La possession d'une station perdue sur le haut Nil tint des mois entiers l'Europe dans la crainte imminente d'une formidable rencontre navale entre la France et l'Angleterre, et aujourd'hui encore, si l'Occident est dans un lourd malaise, si le monde se forme en deux grands camps ennemis autour de l'Angleterre et autour de l'Allemagne, si la folie navale se fait plus ruineuse encore que la folie militaire, n'est-ce pas aux rivalités coloniales de l'empire de Guillaume et de celui d'Edouard qu'on le doit?

LA

Librairie du Parti Socialiste

16, Rue de la Corderie, Paris (3^e)

fait les mêmes remises que toutes les autres librairies.

Elle est, en outre, la seule librairie appartenant au Parti. Elle verse tous ses bénéfices à la propagande socialiste.

Tous les militants ont le devoir de s'y fournir.

On y trouve tous les ouvrages parus : Volumes, chansons, insignes, coquelicots, églantines, etc., etc.

Envoi franco du Catalogue.

EN VENTE

Aux Bureaux du "SOCIALISME"
Les LEÇONS de STUTTGART
Congrès socialiste international de 1907

Par Henri DE LA PORTE

Prix 25 centimes

Francs. — Les 10 : 2 fr. 25. — Les 25 : 5 francs.
Les 50 : 10 francs. — Les 100 : 18 francs.

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

par le Monopole des Assurances

DE

Vincent CARBIER

Député des Bouches-du-Rhône.

ÉTUDE PRÉFACE DE CHARLES DUMAS

Une Brochure à 0 fr. 40 (30 fr. le cent)

Vente au Comptant et par Abonnement

Au SOLDAT MOISSONNEUR

Maison MAULLAY

7, rue de Lesdiguières, PARIS (Bastille)

AMEUBLEMENT - NOUVEAUTÉS

Confections pour Hommes et Enfants, Vêtements de travail, Tissus, Toiles, Chemises, Lingerie, Chaussures, Chapellerie, Bijouterie or et argent, Horlogerie, Orfèvrerie, Joaillerie, Literie, Ameublements complets Glaces, Suspensions, Bicyclettes, Machines à Coudre de toutes Marques, Porcelaines, Cristallerie, Poterie, Ustensiles de Ménage en tous genres, Chauffage, etc.

Les Magasins sont ouverts tous les jours de 8 h. du matin à 7 h. du soir et le dimanche jusqu'à 3 h.

LES DOCUMENTS DU PROGRÈS

Revue mensuelle internationale. — Paraît en trois langues à Paris, à Berlin et à Londres.

La Rubrique « **Le Mouvement ouvrier international** » est rédigée sous la direction du Comité de rédaction du *Socialisme*, avec la collaboration des écrivains de l'Internationale.

Abonnement réduit pour les lecteurs du *Socialisme* : France, 8 francs; Etranger 10 francs.

Le montant de l'abonnement réduit doit être adressé à l'Administrateur du *Socialisme*

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

Sommaire du numéro de Décembre

Résultats de la nationalisation des Chemins de fer en Suisse, par Edgard MILHAUD. — L'électricité monopole d'Etat en Suisse. — L'avenir de la Pisciculture, par Louis ROULE. — Crime et Châtiment, par Rodolphe BRODA. — L'abolition de la peine de mort en Italie, par Cino FABIANI. — Les influences sociales dans l'évolution moderne du droit, par F. TOENNIES. — Un projet de code socialiste. — Les Positivistes et la crise orientale. — L'enseignement du premier Congrès international des ligues d'acheteurs, par Joseph BERGERON. — Résultats de la diminution des heures de travail dans les usines d'Autriche. — Réformisme et Socialisme, par Ch. RAPPOPORT. — Les relations internationales du prolétariat moderne, par Roman SHELZOW (Berlin). — La situation syndicale en France. — L'organisation syndicale des Femmes en Allemagne. — Chroniques scientifiques. — Les Juifs en Angleterre, par S. LAUDA (Londres). — Le problème de la littérature, par Gaston SAUVELOIS.

Paraîtront dans les prochains numéros des DOCUMENTS DU PROGRÈS :

Ferdinand BUISSON (député) : *Le problème de l'école laïque*. — Francis de PRESSENSÉ : *La Réforme de la Juridiction militaire*. — Lino FERRIANI (procureur général, Rome) : *L'abolition de la peine de mort en Italie*. — Jean FINOT (directeur de la "Revue" : *Le préjugé des races*. — J.-A. HOBSON (Londres) : *L'Avènement du Protectionnisme en Angleterre*. — Gaston BONNIER (de l'Institut) : *Création artificielle des êtres vivants*. — Prof. OSTWALD (Leipzig) : *L'avenir des Sciences naturelles*. — Comte de HOENSBROECH : *Le Modernisme en Allemagne*. — Th. LOUGH (ancien ministre) : *L'administration de la ville de Londres*. — Paul LAFARGUE : *La Mission historique du Proletariat*. — I. LANDA (Londres) : *Les Juifs en Angleterre*. — Julius DEUTSCH : *Le mouvement antimilitariste en Allemagne*. — Baron DE HOCK (membre du Reichsrath autrichien) : *Le problème de l'école laïque en Autriche*. — Marcel SEMBAT (député) : *Le suffrage des femmes*. — Simon I. TYAN (Shanghai) : *La Chine nouvelle*. — Prof. ROULE : *La pisciculture*. — Prof. BRYAN (Kobe) : *L'extermination des indigènes de l'île de Formose*. — Louis MARTIN (député) : *La représentation proportionnelle*.

L'HUMANITÉ

Le numéro 5 centimes

Abonnements :

Un an, 21 francs; Six mois, 10 fr. 50

Trois mois, 5 fr. 25

Six mois payables par mois, 1 fr. 75

publie régulièrement des articles de son directeur politique

JEAN JAURÈS

de : ALLARD, ALLEMANE, BRACKE, DUBREUILH, LAFARGUE, ROUANET, Marcel SEMBAT et des TRIBUNES Syndicales et Coopératives

Il faut lire *L'Humanité* pour être renseigné sur la vie ouvrière et socialiste.

ANNONCES COMMERCIALES DU "SOCIALISME" 0,75 LA LIGNE

L. DUPUIS & Fils - COGNAC

Distilleries à Cognac et à

Aigrefeuille d'Aunis.

PATÉS DE FOIE GRAS TRUFFÉ
de Canard, de Lièvre et de Perdreaux

Maison MOULINES FILS

à QUILLAN (Aude)

Envoi par colis postaux : la boîte de 200 gr. 1.25
la boîte de 180 gr. 0.75 (Octroi en plus)

Commandes à M. FOURNIÉ, 23, Square Saint-Ferdinand, PARIS

HUILERIE PARISIENNE

J. BAILLY

8, rue de la Michodière, PARIS, Télép. 235-69

Maison recommandée pour ses Huiles d'Olives vierges, Noix supérieure, Caillette surfine, Blanche supérieure, Surfine amande, Navette supérieure, Huile de Colza triple épurée pour lampes Carcel et veilleuses, Savon de Marseille, Vinaigre d'Orléans, Eau de Fleur d'Oranger, Savon noir.

RHUM DES TROIS-HUIT

Importation directe. — LE HAVRE

Qualité Supérieure.

Vente par futs de 25, 50, 100, 200 litres

M. FOURNIÉ, représentant, 3, Square St-Ferdinand, PARIS

FORESTIER Père

LIBOURNE (Gironde)

Vins Vieux en Caisses et en Futs

SAINT-ÉMILION, MÉDOC ET GRANDS CRUS

La Coopération du Livre

ASSOCIATION OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE

3, Impasse Crozatier, 3 — PARIS-XII^e

CATALOGUES, JOURNAUX, REVUES
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, etc.

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de Production

Siège social et Cave collective de Vinification : MARAUSSAN

Vente vinicole directe par 297 producteurs co-associés

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438.

Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence.

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial des V.L. ; 19, rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

Le Gérant : MERCY.



La Coopération du Livre (Association Ouvrière d'Imprimerie), 3, Impasse Crozatier, Paris-XII^e
Administrateur-Délégué : L. MIOT.